

COPIE

Lansargues, le 06 décembre 2024

Madame Carine BELREPAYRE
I.E.N. LUNEL
Inspection de l'Education Nationale
55 rue de l'Observance
34400 LUNEL

Objet : Contestation du projet de fermeture d'une classe à l'école élémentaire Georges LIS
Réf. : MC/ML/ILB/SV

Madame l'Inspectrice,

Suite à notre dernière conversation téléphonique, nous souhaitons vous réitérer notre avis défavorable quant au projet de fermeture d'une classe dans l'école primaire Georges Lis de notre commune. Cette décision, si elle venait à être appliquée, aurait des conséquences regrettables pour notre école et, par extension, pour notre commune en pleine croissance.

Voici les arguments principaux justifiant notre position :

1. **Des inscriptions tardives mais régulières :** Nous constatons chaque année des inscriptions supplémentaires durant les mois de juillet et août, ce qui modifie significativement les effectifs à la rentrée.
2. **Des investissements importants dans les infrastructures scolaires :** La commune a récemment investi dans la création de deux nouvelles salles de classe entièrement équipées, ainsi que dans un terrain multisports, afin d'accompagner la croissance de notre population scolaire et d'offrir des conditions optimales d'apprentissage.
3. **Une équipe enseignante stable et en confiance :** Depuis plusieurs années, nous bénéficions d'une équipe enseignante expérimentée et stable avec qui nous entretenons d'excellentes relations. Cette continuité est un atout majeur pour les élèves et leurs familles.
4. **Une croissance démographique avérée :** Actuellement, 27 logements sociaux sont en cours de construction sur notre commune. De plus, le projet d'aménagement du secteur des Plans, près du collège, avance à grand pas. Sur la période 2025-2031, 135 logements (dont 25% de logements sociaux) vont être livrés, et à commencer par 42 logements individuels. Cette offre de logements va considérablement augmenter le nombre de familles avec des enfants en âge scolaire.

Comme vous pouvez le constater, notre commune est en pleine expansion. La fermeture d'une classe serait en contradiction avec cette dynamique positive et risquerait d'entraver l'accueil futur de nos élèves dans de bonnes conditions.

Nous restons bien entendu à votre disposition pour échanger davantage sur cette situation et vous fournir tout document ou information supplémentaire susceptible d'étayer notre demande.

Dans l'attente de votre retour, nous vous prions d'agréer, Madame l'Inspectrice, l'expression de notre considération respectueuse.

Michel CARLIER
Maire de Lansargues



Magali LAVERGNE
Adjointe en charge des affaires scolaires

Copie à : Mme Amandine BRIEU JACQUARD, Directrice de l'école élémentaire G. Lis